



Femmes d'ici et d'ailleurs

Aucun pays dans le monde n'a réussi à éliminer
l'inégalité entre hommes et femmes.
Qu'à cela ne tienne, prenons conscience
du chemin qui reste à faire...

SOMMAIRE

PROBLÉMATIQUE ET INFORMATION

Objectif	C-3
Introduction	C-3
Où en sommes-nous ?	C-4
La planète Femmes, au fil des lettres... ..	C-5
A pour Avortements	C-5
E pour Éducation	C-6
P pour Pauvreté	C-7
T pour Traite	C-9
V pour Violence	C-13
Et nous dans tout ça ?	C-14
Le mot de la fin	C-16
Sources documentaires	C-17
Idée-éclair	C-20
Activité : suggestion et outils	C-21
Activités Femmes d'ici	
Caractéristiques et repères des Activités femmes d'ici	Cahier E

Objectif : Prendre conscience de l'inégalité des femmes dans le monde

«Le féminisme a remporté des victoires importantes en Occident. Dans les pays pauvres cependant, les femmes sont toujours battues, violées, kidnappées, assassinées en toute impunité».

Isabel Allende, Châtelaine, novembre 2006.

Introduction

Encore aujourd'hui, aucun pays dans le monde n'a réussi à éliminer les inégalités entre hommes et femmes ! Selon un palmarès mondial¹, c'est en Suède, en Norvège, en Finlande et en Islande qu'il y a le moins d'écart entre les sexes. Le Canada, lui, se classe au 14^e rang (sur 115 pays). Les Etats-Unis, au 22^e rang. Parmi les pires pays en matière d'égalité se trouvent le Pakistan, le Tchad, l'Arabie Saoudite et le Yémen.

Pourtant, les études² sont claires là-dessus. Le progrès dans le monde passe par l'égalité des sexes. C'est l'égalité des sexes qui fera sortir de la pauvreté non seulement les femmes, mais aussi leurs enfants, leur famille, leur communauté et leur pays. «*Lorsque les femmes ont la possibilité de vivre pleinement et d'être productives, les enfants et les familles prospèrent*» affirme la directrice de l'Unicef³.

Mais le problème est là. Dans bien des pays, les femmes ne sont pas considérées comme des êtres humains à part entière. Elles sont souvent privées d'éducation et de liberté, victimes de la pauvreté, de la violence et de la discrimination.

Même ici, au Canada, tout est loin d'être réglé. Il y a encore des situations très inquiétantes, qui affectent directement les femmes. D'où l'importance, entre femmes d'ici et d'ailleurs, de se tendre la main et d'agir. Car comme l'a écrit la journaliste Christine Ockrent : «*Les femmes sont leur propre espoir, elles ne peuvent compter que sur elles-mêmes pour changer la société. Chaque fois que nous faisons progresser nos droits à toutes, l'humanité fait un pas vers un monde plus juste*»⁴.

Où en sommes-nous ?

C'est vrai que les femmes en arrachent. La lutte pour l'égalité des sexes est celle qui rencontre le plus de résistance sur la planète ! Les droits des femmes sont moins reconnus que ceux des enfants. Ce n'est pas le mouvement des femmes qui le dit, mais des études de l'Unicef et de l'ONU (Organisation des Nations Unies).

Cela fait 28 ans qu'à l'ONU, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes a été adoptée. Depuis, malgré tous les efforts et les nombreuses ententes, «*des millions de femmes et de filles de par le monde sont encore privées de pouvoir, de moyens d'expression et de droits*»⁵.

Heureusement que le mouvement des femmes est là pour les défendre ! L'ONU reconnaît d'ailleurs son énorme travail : «*Le mouvement des femmes a activement contribué à recenser de multiples formes de violence subies par les femmes et à les porter à l'attention nationale et mondiale*»⁶.

Mais cela ne suffit pas. Pourquoi ? Parce que c'est le manque de volonté de nos gouvernements qui freine l'égalité. Malgré les beaux discours, on n'a pas suffisamment agi sur le terrain.

Selon l'ancien Secrétaire général de l'ONU : «*La violence à l'égard des femmes n'est ni immuable, ni inévitable et pourrait être grandement réduite, voire éliminée, avec la volonté politique et les ressources nécessaires*»⁷.

Les États ont l'obligation d'éliminer la violence et la discrimination envers les femmes, dit-il. Mais partout dans le monde, il y a des gouvernements qui n'appliquent pas les normes internationales existantes.

Les gouvernements refusent fréquemment d'investir leurs ressources limitées en faveur des femmes et des enfants. Ils refusent aussi de s'attaquer aux coutumes et aux mentalités sexistes.

Même le Canada est blâmé par l'ONU pour avoir violé les droits qu'il s'était engagé à respecter ! L'ONU a dénoncé, en effet, la persistance des problèmes de pauvreté, de faim et de logement au Canada. Elle lui a aussi demandé de redoubler d'efforts pour lutter contre la pauvreté et la violence faite aux femmes. Ce qui n'a pas empêché le gouvernement conservateur canadien, en 2006, de vouloir couper 5 millions de dollars dans le budget de Condition féminine Canada⁸. Le gouvernement a, finalement, renoncé

à ses coupures monétaires, à cause des protestations. Mais les groupes de femmes ne peuvent plus obtenir d'argent pour leurs activités de recherche, ni de défense de droits.

La planète Femmes, au fil des lettres...

Les États doivent donc passer de la parole aux actes. Pour garantir l'égalité et protéger les droits des femmes. C'est urgent, estime l'ONU. Car voici, en gros, ce que subissent encore les femmes aux quatre coins du monde :

Pour suivre l'actualité de la planète Femmes:
<http://www.whrnet.org/fr/>

☛ A pour Avortements

Il manque **100 millions de filles** de par le monde ! En Inde, au Pakistan, au Bangladesh, en Chine...les filles ont disparu des statistiques, par dizaines de millions⁹. Pourquoi ? Après avoir étudié plusieurs possibilités, les chercheurs se sont rendus à l'évidence. Les filles manquent parce qu'elles sont mortes.

Résultat : dans ces pays, il y a, aujourd'hui, beaucoup plus d'hommes que de femmes. En Inde, par exemple, il reste à peine 900 femmes pour 1000 hommes. Les filles meurent avant même d'être nées. Chaque année, des parents choisissent d'avorter, pour empêcher la naissance d'une fille.

Cette pratique s'est répandue dès que les moyens pour détecter le sexe du bébé à naître sont devenus accessibles. La pratique de l'échographie et de l'amniocentèse, par exemple, s'est répandue comme une traînée de poudre. Jusque dans les campagnes reculées. La Chine et l'Inde ont donc interdit les tests prénataux pour connaître le sexe du fœtus. Mais cette interdiction n'est pas respectée.

Malgré tout, il y a encore des petites filles qui naissent, en grand nombre. Mais si leur naissance n'est pas acceptée, la famille trouvera d'autres moyens. Un grain de riz dans la gorge, un biberon d'herbes empoisonnées...c'est si fragile un bébé naissant.

Sinon, les survivantes courent un plus grand risque que la normale de mourir. Les filles seront moins nourries que les garçons. Elles seront donc plus sensibles aux maladies. On les soignera moins vite, si elles tombent malades. On les vaccinera moins aussi. Elles mourront donc plus.

Car la tradition est bien ancrée. Naître femme est une malédiction. Une fille représente une charge inutile. Les gens calculent qu'ils vont perdre de l'argent avec leur fille. Et en gagner avec leur garçon. Sans compter qu'un garçon perpétue la lignée familiale et qu'il doit prendre soin de ses parents âgés. En Inde, une clinique d'avortement a même adopté ce slogan publicitaire : «Mieux vaut dépenser 500 roupies tout de suite (*pour un avortement*) que 500 000 plus tard (*pour payer la dot d'une fille*)».

☛ E pour Éducation

Aller à l'école est le premier pas pour se sortir de la misère. C'est démontré : les femmes en bonne santé, instruites et qui jouissent d'un vrai pouvoir d'action sont plus à même d'avoir des fils et des filles en bonne santé, instruits et ayant confiance en eux¹⁰. Par contre, un enfant dont la mère n'a pas d'instruction risque, en moyenne, deux fois plus de ne pas aller à l'école qu'un enfant dont la mère a reçu une instruction¹¹.

Les femmes instruites peuvent aussi, en principe, participer davantage aux décisions du ménage. Cette influence serait bénéfique pour la nutrition, les soins de santé et l'éducation de leurs enfants¹².

Malgré cela, il y a encore 781 millions d'**adultes** analphabètes (un sur cinq dans le monde). **Les deux tiers sont des femmes**¹³.

Pourquoi garde-t-on les filles à la maison plutôt que de les envoyer à l'école? Parfois, c'est la guerre, le manque d'écoles ou des frais scolaires trop élevés qui empêchent les filles de s'instruire.

Mais il y a plus. Encore aujourd'hui, dans certaines familles, seul le garçon va à l'école. Aux yeux des parents, instruire une fille, ce n'est pas important. Car une fille, ça se marie et ça reste au foyer¹⁴. Autrement dit, instruire une fille, ça coûte cher et ça ne rapporte rien. On préfère, en attendant, leur faire faire les corvées ménagères.

Sources d'espoir

Les rangs des filles ne cessent de grossir à l'école. En 2004, dans le monde, 94 filles étaient scolarisées, au primaire, pour 100 garçons en 2004 (au lieu de 92 en 1999). C'est en Afghanistan (44 filles pour 100 garçons), au Pakistan, en République centrafricaine, au Tchad et au Yémen que l'écart entre les filles et garçons est le plus grand. Mais une fois à l'école, les filles tendent à y rester plus longtemps et à réussir aussi bien ou mieux que les garçons.

Il y a dans le monde 115 millions d'**enfants** d'âge scolaire **privés d'école**. Plus de la moitié (60 millions) sont des filles. À Montréal, la fondation publique «**60 millions de filles**» s'est donnée pour mission de soutenir, chaque année, au moins un projet d'éducation d'envergure dans les pays en développement où règne le plus grand écart entre les sexes en ce qui concerne l'école. Les derniers projets ont eu lieu dans des pays africains où vivent les orphelins du sida. Mme Ariane Émond, journaliste et féministe, en est la marraine. C'est elle qui a animé le 40^e congrès de l'Afeas, en 2006

Pour en savoir plus:

<http://www.60millionsdefilles.org/>
 info@60millionsdefilles.org
 ou téléphone 514-234-1174

Certaines familles sont aussi tellement pauvres que pour survivre, tous leurs enfants, filles ou garçons, doivent travailler dès leur plus jeune âge. Impossible alors d'aller à l'école¹⁵.

Des millions de filles travaillent ainsi comme employées de maison, sans salaire. Elles sont vulnérables à l'exploitation et aux mauvais traitements. Des millions d'autres travaillent dans des conditions épouvantables. Elles peuvent être réduites à toutes sortes de formes d'esclavage. Y compris sexuel. Cependant, la majorité des enfants travaillent dans l'agriculture¹⁶.

Les filles ont quand même plus de chance d'aller à l'école, s'il y a des débouchés pour elles sur le marché du travail. Les familles acceptent plus facilement de les faire instruire, dans l'espoir qu'elles rapportent des sous à la maison¹⁷.

Enfin, plus l'éducation des femmes est poussée, plus c'est bénéfique pour tout le monde. En passant par l'éducation **secondaire ou supérieure**, les femmes apprennent à mieux protéger leur santé et celle de leurs enfants. Elles peuvent mieux planifier leurs grossesses. Ou aider à changer les mentalités ou les pratiques indésirables dans leur communauté.

Le problème, c'est que seulement **43%** des filles, dans le monde, vont à l'école secondaire¹⁸.

☛ P pour Pauvreté

Les pauvres du monde sont des femmes ! Les femmes constituent, en effet, la majorité des 1.5 milliards d'êtres humains qui vivent avec 1 dollar ou moins par jour¹⁹.

Plusieurs raisons l'expliquent. Les femmes pauvres n'ont pas accès au crédit, au prêt ou à l'héritage. Leur travail n'est pas récompensé, ni reconnu. Les soigner ou les nourrir n'est pas une priorité. Elles n'ont pas accès à l'école ou à des services d'aide. Et elles n'ont aucun pouvoir de décision. Ni à la maison, ni dans la communauté.

Dans plusieurs pays, les femmes mangent les restes des repas des hommes. Les filles travaillent pour payer l'école aux garçons. Les femmes travaillent plus que les hommes, mais ne peuvent pas toucher l'argent qu'elles gagnent.

La situation est loin de s'améliorer. Dans les pays pauvres, le fossé s'est creusé entre les femmes et les hommes, au cours des dix dernières années. C'est ce qu'on appelle la «féminisation de la pauvreté».

Selon l'ONU²¹, dans 17 pays seulement (sur 110), les femmes représentent plus de la moitié des salariés. Principalement dans les pays développés, en Europe de l'Est et en

Asie centrale. Ailleurs, les femmes travaillent surtout dans le secteur informel. Du travail non structuré. Exécuté dans l'ombre. À petit salaire. Sans règles de sécurité, fonds de pension, ni protection sociale.

Comme le note l'ONU, de nombreux pays ont changé les lois qui traitaient les femmes différemment, en emploi et dans les salaires. C'est un progrès. *«Cependant, dans tous les secteurs, les femmes sont payées moins que les hommes – selon la Banque mondiale, elles gagnent dans les pays développés 77 cents contre un dollar pour les hommes et, dans les pays en développement, seulement 73 cents. Une rémunération plus faible qui a pour effet de diminuer le montant des pensions de retraite, ce qui laisse les femmes âgées et les veuves particulièrement exposées aux privations dans leur vieillesse.»*²²

Est-ce que la «mondialisation» des économies améliore leur sort ? Pas vraiment. Pour les femmes, mondialisation rime souvent avec exploitation. En voici un exemple.

Depuis les années 1990, plusieurs usines de sous-traitance se sont installées en Amérique centrale (au Salvador, Honduras et Guatemala). On les appelle les «maquillas». Beaucoup d'entre elles viennent d'Asie. Elles se sont installées là-bas pour mieux faire affaire avec les États-Unis. Ces usines ne paient pas d'impôts. Elles ne contribuent pas aux revenus du pays. Mais elles emploient environ 350 000 salariés. **Les trois quarts sont des femmes.**

Leur travail est précaire, peu qualifié et mal payé. Mais surtout, les «maquillas» font l'objet de plusieurs plaintes. Insultes, violences physiques, renvois abusifs (des ouvrières enceintes), harcèlement sexuel, horaires interminables, non-paiement des heures supplémentaires... Les syndicats n'y sont pas les bienvenus. S'ils tentent de défendre leurs droits, les salariés sont menacés. On les menace de déménager l'usine ailleurs. Là où c'est moins cher...en Chine²³.

Source d'espoir

Projet international de l'Afeas et Microcrédit

Pour aider les pauvres à s'en sortir, une nouvelle forme d'aide a vu le jour: le micro-crédit. Le micro-crédit, c'est un petit prêt accordé à une personne pauvre afin qu'elle puisse démarrer ou bâtir son entreprise. Souvent, les pauvres n'ont pas accès aux prêts des grandes banques. Ou ils sont une proie facile pour les usuriers. Le micro-crédit représente, pour eux une solution.

C'est l'économiste du Bangal, Muhammad Yunus, qui a parti ce type de financement. Il a fondé une «banque des pauvres» et a reçu, pour son action, le Prix Nobel de la Paix, en 2006

Les femmes représentent 84% des bénéficiaires du micro-crédit²⁰.

D'où l'idée de les encourager à conquérir leur autonomie financière. L'Afeas, avec Oxfam-Québec, a ainsi décidé de participer à un projet international pour aider les femmes de la ville de Cotonou au Bénin (en Afrique de l'Ouest). Grâce à ce projet, ces femmes vont monter et gérer un centre de tri pour les contenants de verre, de métal ou de plastique qu'elles récupèrent, afin de les revendre au marché. Cotonou, une ville d'un million d'habitants, n'a pas de dépotoir ni de service de ramassage des déchets domestiques. Elle connaît donc un problème majeur de pollution et d'insalubrité. Pour les habitantes de Cotonou, la récupération des déchets est un gagne-pain essentiel. Les femmes impliquées dans le projet ont autour de 40 ans, mariées mais chefs de ménage avec, en moyenne, six enfants chacune. Pour en savoir plus,visitez le <http://www.afeas.qc.ca> à la section «À l'international».

Un autre exemple, cette fois-ci en Inde. Depuis 1993, l'économie indienne a bien profité. Mais la pauvreté extrême, elle, a à peine reculé. De même pas 1%, selon un article récent (*soit 0,7%*)²⁴.

Le boom économique fait augmenter les prix. Mais les salaires ont du mal à suivre. Par leur travail, les habitants des bidonvilles génèrent des millions de dollars par année. Mais ils le génèrent pour les autres, pas pour eux. Ils construisent les nouveaux gratte-ciel. Nettoient les planchers des centres d'achat. Font la lessive dans les hôtels cinq étoiles. Travaillent dans les maisons des familles riches. Mais le soir, ils retournent au bidonville. Ils peinent à s'en sortir, avec leur maigre salaire.

En dix ans, la prospérité économique a permis à ceux qui avaient déjà de l'argent ou des biens de s'enrichir. Mais ceux qui n'avaient rien ont encore le ventre vide. C'est ce que constate les Nations Unies. L'extrême pauvreté, sur la planète, est tombée de 30% à 23%, durant les années 1990. Mais vu l'augmentation de la population, cela représente à peine 123 millions d'êtres humains en moins. «*Soit une infime proportion seulement des progrès nécessaires pour éliminer la pauvreté*»²⁵.

☛ T pour Traite

Le premier mot à retenir, quand on parle de traite des femmes, c'est le mot Exploitation. Selon les rapports, de 700 000 à quatre millions de personnes, chaque année, font l'objet d'un trafic dans le monde. La grande majorité d'entre elles sont des femmes et des enfants, et 92% sont victimes d'exploitation sexuelle²⁶.

Les victimes de la traite viennent souvent des pays pauvres. Elles sont recrutées par des criminels, qui leur promettent une vie meilleure à l'étranger. En réalité, elles sont vendues pour le commerce du sexe. Ou pour faire du travail forcé. Dans les restaurants, l'agriculture, comme domestiques ou dans des ateliers de misère... Ces femmes sont détenues contre leur gré et vivent souvent dans des conditions inhumaines. Plusieurs d'entre elles ont trop honte ou trop peur pour crier à l'aide.

Sources d'espoir

Lutte et campagne contre la pauvreté

Grande campagne nationale et internationale «Abolissons la pauvreté»

<http://www.abolissonslapauvrete.ca/f/home.php>

Au Québec

L'Afeas fait partie de la Coordination québécoise de la Marche mondiale des femmes. Grâce à cette instance, les revendications de la Marche mondiale des femmes sont suivies et des actions sont entreprises. Pour en savoir plus:

<http://www.ffq.qc.ca/presentation/coalition.html>

Pour le crime organisé, la traite des personnes est la deuxième source de revenus, après le trafic de drogues²⁷. C'est un «commerce» rentable car, contrairement à la drogue, la victime peut être «revendue» plusieurs fois. On peut l'exploiter pendant longtemps.

Le Canada est le principal pays de destination ou de passage des victimes du trafic²⁸. Chaque année, de 600 à 800 victimes de la traite entrent au pays²⁹. Et entre 1500 et 2200 autres passent par notre territoire, chaque année, pour se rendre aux États-Unis³⁰. Elles entrent au pays par des moyens légaux et illégaux.

Au Canada, le crime organisé de l'Asie et de l'Europe de l'Est est impliqué dans la traite des femmes. Celles-ci viennent de Chine, de Corée du Sud, de Thaïlande, du Cambodge, des Philippines, d'Amérique latine et de Russie. Les trafiquants sont souvent de la même origine ethnique que les victimes qu'ils contrôlent³¹. Ces femmes sont souvent destinées à «travailler» dans des grandes villes comme Toronto, Montréal, Vancouver et Winnipeg³². Elles peuvent se retrouver dans les clubs de nuit, les agences d'escorte et les salons de massage.

Comment cela se fait-il ? Dans les familles très pauvres, on s'attend parfois à ce que les jeunes femmes améliorent le sort de leur famille en partant à l'étranger ou en étant vendues directement à des trafiquants³³. Les trafiquants, de leur côté, cherchent des victimes qui vivent dans la misère. Par la tromperie ou la ruse, ils les incitent à venir au Canada ou aux États-Unis.

Ces criminels peuvent faire paraître des annonces d'emplois attrayants dans les journaux locaux. Ou ils peuvent faire des démarches auprès des familles en leur offrant d'aider leur enfant ou un parent grâce à un débouché prometteur.

Dans certains cas, les femmes ont répondu à de fausses annonces pour des services domestiques,

Sources d'espoir

La dernière campagne d'Amnistie internationale (section canadienne francophone) contre la traite des femmes: <http://www.amnistie.ca/traite/traite.htm>

Amnistie internationale, avec l'Association des aides familiales du Québec, dénonce l'exploitation que vivent plusieurs aides familiales travailleuses migrantes au Québec. Nos propres programmes légaux d'emploi peuvent parfois mener à la traite, en rendant les travailleuses à domicile captives de leur employeur.

La Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES) lutte contre la banalisation de la prostitution, y compris le trafic sexuel. La CLES regroupe une douzaine d'organismes et de personnes de tous horizons, dont des spécialistes de la question. Parmi eux, M. Richard Poulin, professeur à l'Université d'Ottawa, auteur de " La mondialisation des industries du sexe ", qui a participé au panel sur les enjeux du féminisme, au 40e congrès de l'Afeas. Pour en savoir plus sur cette organisme ou pour connaître les autres groupes affiliés en région (en Abitibi et en Outaouais) : contactez Michèle Roy, au 514-529-5252 ou la_cles@yahoo.com

les soins aux enfants, le travail de mannequin ou de serveuse. À leur arrivée, elles sont confiées à un groupe criminel établi qui les exploite et en abusent³⁴.

Les trafiquants utilisent plusieurs méthodes pour contrôler leurs victimes. Une fois sur place, ils leur confisquent leur passeport et leurs pièces d'identité ; les séquestrent ; les menacent ; les violent ou les battent.

Encore aujourd'hui, de nombreux pays ne se sont pas donnés de lois contre la traite des femmes³⁵. Heureusement, ce n'est pas le cas au Canada, qui a pris les mesures suivantes :

- * au plan international, le Canada a signé la *Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée* et ses protocoles (*Protocole contre la traite des personnes* et *Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer*).
- * le **Code Criminel** canadien interdit, en plus, la traite des personnes et autres crimes reliés (*articles 279.01 ; 279.02 et 279.03*).
- * La **Loi sur l'immigration et la protection de réfugiés** (LIPR) prévoit également une infraction sur la traite des personnes (*article 118*).
- * les agents d'immigration peuvent maintenant délivrer aux personnes victimes de la traite des permis de séjour temporaire d'une durée maximale de 120 jours, pour qu'elles puissent commencer à se remettre des conséquences de ce crime.
- * Au Canada, le «tourisme sexuel» impliquant les enfants est aussi un crime. Le Canada peut poursuivre les Canadiens et les résidents permanents canadiens qui abusent sexuellement des enfants pendant un séjour à l'étranger.
- * La **Gendarmerie Royale** du Canada a fondé un centre spécialisé national de coordination chargé de lutter contre la traite de personnes, qui relève de la Section de l'immigration³⁶.

Enfin, le Comité permanent de la condition féminine du Canada s'est penché sur la question de la traite et a fait une série de recommandations, en 2007, dans son rapport « *De l'indignation à l'action pour contrer la traite à des fins d'exploitation sexuelle au Canada* ». Selon le comité, la prostitution est étroitement liée à la traite des personnes. Il considère que **la prostitution est une forme de violence et une atteinte aux droits de la personne**. Comme la prostitution repose sur l'exploitation, le comité recommande au gouvernement du Canada de ne plus poursuivre, au criminel, les prostituées. Mais de les protéger et de les aider à s'en sortir. **Il recommande toutefois que l'achat de services sexuels devienne un crime**. Que les « clients » des prostituées soient poursuivis devant les tribunaux. C'est ce que la Suède a choisi de faire, avec succès. Le Comité recommande aussi qu'un **Rapporteur national sur la traite** soit nommé, pour mieux cerner le phénomène et faire rapport au Parlement.

En ce qui concerne la traite en tant que telle, entre 2004 et 2006, il y a eu 25 condamnations, au Canada, pour activité de traite. En février 2006, neuf autres cas ont été signalés et sont passés devant les tribunaux³⁷. C'est bien, mais c'est encore peu. Car là réside tout le défi des forces de l'ordre : obtenir l'aide de la population pour freiner le « **commerce des êtres humains** ». Et arrêter les vrais criminels.

L'important, c'est d'ouvrir l'œil et de ne pas avoir peur d'alerter les autorités, si on voit quelque chose d'étrange. C'est le travail de la police d'enquêter. Des exemples ? Un homme âgé qui se met à cohabiter avec une jeune Asiatique de 18 ans, ne parlant ni anglais, ni français. Il faut se poser des questions. D'où vient-elle ? Qui l'a amenée là ? Ou encore, un «salon de massage» où des jeunes femmes asiatiques ou africaines quittent les lieux très tard. Où les seuls clients à y entrer sont des hommes....

Pour signaler ce genre de situations, il ne faut pas hésiter à appeler la Gendarmerie Royale du Canada (GRC) au 1-866-227-2124. Pour la région de Montréal : (514) 939-8306. Ou visiter le site http://www.rcmp-grc.gc.ca/qc/neuf/2006/060331_f.htm

Même les Sœurs des Saints noms de Jésus et de Marie se sont engagées dans la lutte contre la traite des femmes ! Dans l'un de leurs documents, elles demandent : « **Et dans votre région, à quoi ressemble ce genre de trafic ? Consacrez un certain temps à la télévision, aux journaux locaux et aux magazines pour voir si vous pouvez découvrir la situation de cette « violence cachée » là où vous vivez....** » (Pour en savoir plus : <http://www.snjm.org/French2/justicePriseCollectr.htm>).

☛ V pour Violence

Des exemples de violence envers les femmes, il en pleut !

■ Il y a la violence liée au mariage comme

- * les mariages précoces (un homme adulte qui marie une enfant) ; les mariages forcés (quand la mariée ne veut pas); les meurtres des jeunes mariées, en Inde, par des belles-familles insatisfaites de la dot (près de 7000 victimes, en 2002)³⁸.
- * Le sort misérable réservé aux veuves. En Inde, par exemple, les veuves ne sont pas autorisées à se remarier. Elles sont souvent condamnées à la misère et dépouillées de leurs droits. Dans ce pays, on considère que la moitié d'une femme meurt au décès de son mari³⁹.
- * Dans d'autres pays, comme l'Afghanistan, on oblige, au contraire, la veuve à se remarier. Souvent avec le frère de l'époux décédé. Maltraitées par leur belle-famille, certaines femmes, à bout de désespoir, se suicident⁴⁰.

■ Il y a la violence liée à la sexualité comme

- * Les **mutilations génitales** faites au nom de la religion, de la tradition ou des croyances. Plus de 130 millions de filles et de femmes dans le monde les ont subi. Principalement en Afrique et dans certains pays du Moyen-Orient⁴¹. Ces pratiques existent aussi parmi les communautés d'immigrants qui s'installent en Europe, en Australie...et en Amérique du Nord. Le ministère de la santé du Québec a lancé, l'an dernier, une campagne pour informer le personnel médical sur ces pratiques⁴². Même si c'est un crime ici, certaines immigrantes arrivent au pays déjà mutilées.
- * Les **crimes d'honneur**. Dans les familles les plus traditionnelles, la fille est la propriété du père avant de devenir celle du mari. Si on la soupçonne d'avoir eu un comportement ayant souillé l'honneur de ses proches, sa famille s'arroge le droit de la punir. Le comportement « immoral » reproché peut être : le flirt, des relations sexuelles avant le mariage, le refus d'un mariage arrangé, l'infidélité, le divorce... Après avoir subi un viol, des jeunes femmes ont même été poignardées ou tuées à coups de pierre pour avoir «deshonoré» leur famille. 5000 femmes seraient tuées ainsi par des membres de leur famille, chaque année, dans le monde⁴³.

■ Il y a la violence liée à la guerre comme

- * Le viol, qui est utilisé comme arme de guerre ! Le viol vise à humilier l'adversaire. À chasser les populations de leurs terres. À répandre volontairement le sida. Les femmes sont vues comme des « récompenses » pour les combattants. Cette violence a été signalée, entre autres, au Darfour (Soudan), au Rwanda et en ex-Yougoslavie. Entre

250 000 et 500 000 femmes ont été violées au Rwanda, durant l'extermination de 1994⁴⁴. En ce moment même, les femmes et les fillettes du Darfour sont victimes de ces crimes.

Pour signer la pétition en ligne

«Halte aux viols et à la violence sexuelle au Darfour» d'Amnistie Internationale (section canadienne francophone):<http://www.amnistie.ca/petition/darfour/>

- **Il y a la violence liée au simple fait d'être une femme comme les meurtres en série** non résolus au Mexique et au Guatemala. Depuis 1993, au-dessus de 320 femmes ont été tuées à Ciudad Juárez (au Mexique). Un tiers a été violé sauvagement. Au Guatemala, près de 1500 femmes ont été assassinées entre 2001 et 2004⁴⁵. Le gouvernement n'a pas vraiment mené d'enquête, ni puni les responsables.

Ces meurtres se sont déroulés dans des zones de «maquilas». Là où sont ces grandes usines d'assemblage où beaucoup de femmes travaillent. Les familles des victimes se battent toujours pour obtenir justice. Selon Amnistie Internationale, il y a encore eu, au Mexique, en 2005, au moins 28 meurtres de femmes⁴⁶.

Pour en savoir plus sur ces événements, écoutez le film «Bordertown» de Jennifer Lopez (avec Antonio Banderas). Mme Lopez a reçu un prix d'Amnistie Internationale pour son travail d'actrice et de productrice dans ce film.

Et nous dans tout ça ?

«Certaines formes de violence **progressent** au Québec, comme partout dans le monde⁴⁷», écrit le gouvernement du Québec, dans sa nouvelle politique sur l'égalité. Pas besoin d'aller bien loin pour être en danger. D'après l'ONU, de 40 à 70% des femmes tuées de par le monde l'ont été par leurs maris ou leurs partenaires⁴⁸. Au Québec, il y a près de 14 000 cas de violence conjugale par année. Sur une période de 7 ans (de 1997 à 2003), le taux de femmes victimes de violence conjugale a augmenté de **14%**⁴⁹.

Mais c'est surtout le sort des femmes autochtones qui inquiète. Selon l'organisme Amnistie internationale⁵⁰, parce qu'elles sont exclues de la société, les femmes autochtones sont trop nombreuses à vivre des situations dangereuses, comme la grande pauvreté, l'absence de domicile fixe ou la prostitution. Il faut dire que 40% des femmes autochtones au Canada vivent dans la pauvreté⁵¹.

Des hommes autochtones et non autochtones profitent de cette vulnérabilité pour commettre des actes très violents contre ces femmes. Les auteurs de ces actes agissent par racisme. Ou parce qu'ils pensent que l'indifférence de la société à l'égard du bien-être et de la sécurité des femmes autochtones leur permettra d'échapper à la justice.

Les chiffres le démontrent. Les femmes autochtones sont plus de trois fois plus susceptibles de déclarer être victimes de violence que les femmes non autochtones⁵². Les formes de violence conjugale qu'elles subissent sont plus graves que celles subies par les autres femmes⁵³. Les femmes autochtones du Canada, âgées de 25 à 44 ans, ont aussi cinq fois plus de risques que toutes les autres femmes du même âge de mourir des suites de la violence⁵⁴. Selon le Comité permanent de la Condition féminine, le nombre de femmes autochtones déclarées disparues augmente.

En plus, *«Les femmes et les filles autochtones y sont forcées [à la prostitution] par la pauvreté et les conditions dans les réserves, parfois les abus. Elles sont ensuite vendues un peu partout au Canada. Essentiellement, les proxénètes les font travailler à Vancouver. Elles travaillent pour eux pendant un certain temps, puis elles sont vendues à quelqu'un de Winnipeg, puis à quelqu'un de Toronto, et ainsi de suite, à mesure qu'on les déplace d'un bout à l'autre du pays. Il s'agit d'une population de femmes extrêmement vulnérables, et ce sont des Canadiennes⁵⁵».*

Source d'espoir

L'Opération Tendre la main (OTM) de l'Afeas a déjà 10 ans! Peut-être vous dites-vous qu'il serait temps de la laisser tomber, de passer à un autre sujet, qu'on en a assez parlé, qu'on est essouffées? **NON!**

Au contraire, il faut continuer chaque année à faire des activités OTM! Cette campagne a toujours sa raison d'être et nous devons continuer de dire haut et fort **«la violence c'est assez»!** Plus que jamais, la campagne contre la violence «Opération Tendre la main» de l'Afeas, qui se déroule la **dernière semaine de novembre et la première semaine de décembre** a sa place!

Pour en savoir plus:
<http://www.afeas.qc.ca/>, section «dossier prioritaires»

Conclusion

On le voit, ce portrait n'a rien de réjouissant. L'égalité n'est pas encore gagnée. Mais maintenant, que faire ?

Plusieurs groupes de femmes disent qu'il faut créer, à l'ONU, une agence attirée aux femmes. C'est aussi ce qu'un comité de l'ONU recommande⁵⁶. Cette nouvelle agence permettrait de rassembler **tous** les enjeux autour desquels les femmes travaillent et s'organisent. De mettre encore plus en évidence l'urgence d'agir. Pour faire avancer les droits humains des femmes et l'égalité entre les sexes. Car si les femmes abandonnent leur place dans les grands espaces de discussion et d'action comme l'ONU, leurs droits risquent de reculer. Qui dénoncera les gouvernements récalcitrants ?

La Charte mondiale des femmes pour l'humanité est aussi toujours d'actualité (www.marchemondialedesfemmes.org). Cette charte, adoptée au Rwanda en 2004, décrit le monde que les femmes de la Marche mondiale veulent bâtir. Un monde basé sur l'égalité, la liberté, la solidarité, la justice, la paix.

Dans nos localités, également, on peut agir. S'informer, écrire à nos élues et élus pour réclamer des changements, voter pour les partis politiques qui en font le plus pour les femmes, s'impliquer dans les lieux de décision et dans des causes... Les moyens ou les occasions ne manquent pas !

Comme femmes de l'Occident, nous avons la force, et la chance, de pouvoir changer les choses. Il est donc temps de réclamer notre dû. Au nom de toutes les femmes. Pour que les promesses de nos dirigeantes et de nos dirigeants se changent, enfin, en actions.

Car comme le dit l'Unicef : «*Aucune histoire, aucun héritage, aucune religion ou aucune tradition culturelle ne peuvent justifier les inégalités et [la mise à l'écart] des femmes*⁵⁷». ».

Sources documentaires

• Références dans le texte :

- 1) World Economic Forum, « Nordic Countries Top the World Economic Forum's Gender Gap Index », 21 novembre 2006
- 2) Unicef, « La situation des enfants dans le monde 2007. Femmes et enfants : le double dividende de l'égalité des sexes », 11 décembre 2006, résumé de synthèse, p. 2. Voir aussi : Nations Unies, « Lancement du Rapport arabe sur le développement humain », 6 décembre 2006. Nations Unies, « Étude approfondie de toutes les formes de violence à l'égard des femmes », Rapport du Secrétaire général, 6 juillet 2006, p. 25.
- 3) Unicef, « Promouvoir l'autonomisation des femmes pour qu'elles aident les enfants », communiqué du 11 décembre 2006.
- 4) Sous la direction de Christine Ockrent, Le Livre noir de la condition des femmes, Paris, XO, 2006, p. 10.
- 5) Collard, Nathalie, « Les femmes en arrachent », La Presse, mercredi, 13 décembre 2006.
- 6) Nations Unies, « Étude approfondie de toutes les formes de violence à l'égard des femmes », Rapport du Secrétaire général, 6 juillet 2006, p. 120.
- 7) Nations Unies, « Mettre fin à la violence à l'égard des femmes : des paroles aux actes. Étude du Secrétaire général », 9 octobre 2006, p. 1.
- 8) Ligue des droits et libertés, « L'ONU blâme encore le Canada pour le non respect des droits sociaux », communiqué du 22 mai 2006.
- 9) Pour cette section : Ibid. 4, p. 17 à 51. Chiffres : p. 19. Aussi : Montpetit, Carole, « La dot ou la vie », Gazette des femmes, sept.-oct. 2004, p. 34 à 38.
- 10) Unicef, « La situation des enfants dans le monde 2007. Femmes et enfants : le double dividende de l'égalité des sexes », 11 décembre 2006, résumé de synthèse, p. 2.
- 11) Unesco, « Un bon départ. Protection et éducation de la petite enfance », Rapport mondial de suivi de l'EPT, 2007, p. 3.
- 12) Ibid. 10.
- 13) Ibid. 11, p.4.
- 14) Ibid. 4, p. 619.
- 15) Ibid. 11, p. 12.
- 16) Unicef, « Protection de l'enfant contre la violence et les mauvais traitements », site consulté le 15 janvier 2007. Pour les chiffres de l'**encadré** : Ibid. 11, p.10. Aussi : Radio-Canada, « 60 millions de filles », Téléjournal, 2 janvier 2007.
- 17) Ibid. 4, p. 619-620.
- 18) Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), « État de la population mondiale 2005. La promesse d'égalité. Égalité des sexes, santé en matière de procréation et Objectifs du Millénaire pour le développement. », p. 10. Unicef, Situation des enfants dans le monde 2007, p. 4.
- 19) Pour cette section : Télé-Québec, « 8 mars : être femme, être pauvre », émission Points chauds, 10 avril 2006. Organisation des Nations Unies, « Féminisation de la pauvreté », fiche descriptive no. 1, Département de l'information de l'ONU, avril 2000.

-
- 20) AFP, « Les apôtres du microcrédit revendiquent l'efficacité de leur aide », Le Devoir, lundi, le 6 novembre 2006.
 - 21) Ibid. 18, p. 14-15.
 - 22) Ibid. 18, p. 15.
 - 23) Revelli, Philippe, « Chasse aux syndicats dans les « maquilas » du Guatemala », Le Monde diplomatique, juillet 2005.
 - 24) Perreault, Laura-Julie, « Les miséreux de l'Inde prospère », Cyberpresse, mardi, le 24 octobre 2006.
 - 25) Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), « Rapport mondial sur le développement humain 2003 », p. 2.
 - 26) Aldred, Katherine, « La répression de la traite des êtres humains », Gazette, Vol. 66, no. 3 2004, Gendarmerie Royale du Canada (GRC). Rapport du Comité permanent de la Condition féminine, « De l'indignation à l'action pour contrer la traite à des fins d'exploitation sexuelle au Canada », février 2007, p. 1.
 - 27) Entretien du 25 janvier 2007 avec M. Jacques Morin, responsable des dossiers de la traite des personnes pour la région de Montréal, Gendarmerie Royale du Canada (GRC).
 - 28) Gouvernement du Canada, Comité permanent de la condition féminine, Traite des personnes, Témoignages, 1^{ère} session, 39^e législature, mardi, 17 octobre 2006, p. 10 (témoignage de Mme Adèle Dion, directrice générale, Sécurité humaine et droits de l'homme, ministère des Affaires étrangères).
 - 29) Gouvernement du Canada et gouvernement des États-Unis, « Évaluation binationale de la traite des personnes », 2006, p.7.
 - 30) Ibid. 29.
 - 31) Ibid. 29, p. 8 et 10.
 - 32) Ibid. 29, p. 10.
 - 33) Ibid. 29, p. 8.
 - 34) Ibid. 29, p. 9
 - 35) Nations Unies, « Étude approfondie de toutes les formes de violence à l'égard des femmes », Rapport du Secrétaire général, 6 juillet 2006, p. 77.
 - 36) Citoyenneté et Immigration Canada, «Assistance aux victimes de la traite des personnes », communiqué du 11 mai 2006. Aussi : Ibid. 29, p.12-13.
 - 37) Ibid. 29, p.13.
 - 38) Ibid. 35, p. 45.
 - 39) Montpetit, Carole, « La dot ou la vie », Gazette des femmes, sept.-oct. 2004, p. 38.
 - 40) Radio-Canada, « Sous la burqa », Téléjournal, 18 octobre 2006.
 - 41) Ibid. 35, p. 44.
 - 42) Gazette des femmes, « Info excision », Conseil du Statut de la femme, mai-juin 2006, p. 7.
 - 43) Ibid. 35, p. 46. Aussi : Poulin, Andrée, « Turquie : Le choc de la modernité », Gazette des femmes, sept.-oct. 2005, p.28.

-
- 44) Ibid.35, p. 51.
 - 45) Ibid. 35, p. 46.
 - 46) Amnistie Internationale (section canadienne francophone), « Mexique : La lutte pour la justice continue dans l'affaire des meurtres et enlèvements de femmes à Ciudad Juarez et Chihuahua », communiqué, lundi, 20 février 2006.
 - 47) Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, « Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait », politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes, 2006, p. 70.
 - 48) Ibid. 35, p. 43.
 - 49) Gouvernement du Québec, Portrait de santé du Québec et de ses régions 2006, p. 71.
 - 50) Amnistie Internationale (section canadienne francophone), Canada: Halte à l'indifférence à l'égard des femmes autochtones!, lundi 4 octobre 2004.
 - 51) Rapport du Comité permanent de la Condition féminine, « De l'indignation à l'action pour contrer la traite à des fins d'exploitation sexuelle au Canada », février 2007, p. 11.
 - 52) Statistique Canada, Femmes au Canada, 2006, chapitre 7, p. 171.
 - 53) Ibid. 52.
 - 54) Ibid. 35, p. 52.
 - 55) Ibid. 51, p. 11-12. (Témoignage de Chantal Tie, avocate à l'Association nationale de la femme et du droit).
 - 56) Alliance canadienne féministe pour l'action internationale (AFAI), «Plusieurs associations du mouvement féministe canadien approuve l'appel pour une nouvelle agence de l'ONU pour les femmes», 17 novembre 2006.
 - 57) Unicef, «La situation des enfants dans le monde 2007. Femmes et enfants. Le double dividende de l'égalité des sexes», rapport complet, p. 10.

Idée-éclair

Thème: Femmes d'ici et d'ailleurs

Proposez à vos membres de lire un roman ou une autobiographie où une femme raconte son vécu dans son pays.

Ou proposez d'adopter une cause pour venir en aide aux femmes en difficulté, ici ou à l'étranger. Au choix, on peut : signer une pétition ; faire une proposition ; appuyer un groupe d'aide internationale ; soutenir le projet international de l'Afeas au Bénin... Le thème du guide vous fournira quelques idées....

Activité : Suggestion et outils

Suggestion pour l'Activité femmes d'ici

Le thème portant sur les femmes dans le monde se prête bien à une *Activité femmes d'ici* de type « **Conférence** ».

Pour plus de renseignements sur les repères et le déroulement de cette *Activité femmes d'ici*, veuillez consulter la section des « Modèles d'Activités femmes d'ici » (*Section E*). Chaque *Activité femmes d'ici* y est présentée en détail. Les modèles proposés dans cette section serviront à guider la préparation et l'animation de l'activité.

Outils de communication à utiliser

Texte pour la publicité locale



Femmes d'ici et d'ailleurs

La liberté, l'égalité, le respect de la dignité, ce n'est pas encore pour tout le monde! Malgré les progrès accomplis par les femmes en Occident, celles des pays pauvres sont toujours victimes de violence, en toute impunité. Selon un palmarès mondial, aucun pays dans le monde n'a réussi à éliminer l'inégalité entre hommes et femmes. Pourtant, des solutions existent, comme le micro-crédit. L'Afeas a d'ailleurs décidé de soutenir un tel projet, au Bénin.

Pour faire le point à ce sujet, venez en discuter à la prochaine *Activité femmes d'ici* organisée par l'Afeas de _____ (*Nom de l'Afeas locale*). Au cours d'une conférence, animée par _____ (*Nom et fonction de la personne-ressource invitée ou de l'animatrice Afeas*), un portrait sera fait de la condition des femmes, ici et ailleurs dans le monde. Cette activité aura lieu le ____ (*date, heure, lieu et coordonnées*). C'est un rendez-vous à ne pas manquer!

Pour informations supplémentaires _____ (*# de téléphone d'une responsable locale*).

Présentation de l'Afeas

(à utiliser au début de l'Activité femmes d'ici,
pour présenter l'Afeas au public participant à l'activité)

Notre association compte au Québec 12 000 membres, réparties dans 300 groupes locaux et 12 regroupements régionaux, tous rattachés au siège social provincial situé à Montréal. Par son dynamisme, la force d'implication de ses membres et ses interventions constantes depuis sa fondation en 1966, l'Afeas a largement contribué à faire évoluer le rôle des femmes dans notre société. Notre Afeas locale existe depuis ___ (année) et compte ___ membres.

L'Afeas croit fermement à l'importance d'établir des ponts entre les femmes d'ici et d'ailleurs, pour faire avancer notre cause. Il faut connaître les difficultés vécues par les femmes d'ici; mais voir aussi ce qui se passe ailleurs. Pour découvrir ce que nous avons en commun. Et nous entraider.

D'où l'idée de l'activité d'aujourd'hui « Femmes d'ici et d'ailleurs ». En Occident, depuis le dernier siècle, les femmes ont fait beaucoup de progrès, même si tout est loin d'être réglé.

Mais les femmes des pays pauvres sont toujours les premières victimes de l'exploitation et de la violence. Ces crimes restent souvent impunis.

On ne peut pas se fermer les yeux. Faire semblant de ne pas être concernées. Car l'équation est simple. Plus la dignité, l'égalité et la liberté des femmes règneront partout sur la planète, plus nos acquis, à nous toutes, seront solides. Sinon, c'est très facile, pour un gouvernement ou un groupe de pression, d'essayer d'attaquer, ou de «gruger» nos droits en tant que femmes. Même ici, en Occident.

Nous allons donc faire un portrait de la condition des femmes dans le monde. Ce sera, pour nous, l'occasion d'en savoir plus sur l'expérience vécue par d'autres femmes. Pas pour se décourager. Mais pour s'aider à avancer, à bâtir un monde plus juste. À travers nos échanges, l'Afeas pourra mieux cerner les grands enjeux qui se dégagent et proposer des actions appropriées. Merci de votre présence à ce rendez-vous. Je vous souhaite une *Activité femmes d'ici* des plus enrichissantes!